

Grézieu-la-Varenne, le 26 janvier 2024

A l'attention des délégués titulaires du SAGYRC

Objet : Convocation du Bureau Syndical du SAGYRC.

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du Bureau Syndical du SAGYRC qui aura lieu :

le jeudi 1^{er} février 2024 à 18 h 00
Hôtel de Ville
16 avenue Emile Evellier
69290 GREZIEU LA VARENNE

L'ordre du jour est le suivant :

Désignation du secrétaire de séance.

Points donnant lieu à délibération

1/ Avenant à la régie d'avances pour menues dépenses et remboursement des frais de déplacement.

Points ne donnant pas lieu à délibération

1/ Etablissement et échange autour de l'ordre du jour du conseil syndical du 14/02/2024 (Vote du BP 2024 et contributions définitives des membres).

2/ Autres points divers éventuels : représentation du SAGYRC au comité de suivi du contrat.

Je me permets de vous rappeler que le Bureau ne peut valablement délibérer que si le nombre des présents atteint le quorum. Je compte par conséquent sur votre présence.

*Veuillez recevoir, **Madame, Monsieur**, mes salutations les meilleures.*

Jean-Charles KOHLHAAS
Président du SAGYRC



P.J. : 1 dossier de séance